



Fédération Française de Rugby
COMITE DE BOURGOGNE
COMITE DE FRANCHE-COMTE



Président
J.F. CONTANT

Président
M. LIBOZ

Beaune, 7 mars 2018

AB/CSR 17/18 016

Dossier suivi par :

André BOUJON

Tel: Port 06 08 34 03 30

Mail : boujon.andre@neuf.fr

Aux correspondants des Clubs
A TRANSMETTRE AUX JOUEURS
Photocopie

CONVOCATION M15 GARCONS & FILLES
TOURNOI DE MIGENNES

Dans le cadre du tournoi de détection de Migennes des moins de 15 ans du 24 mars 2018, les joueurs garçons et filles de Franche Comté dont le nom figure sur les annexe1 & 2, sont convoqués pour de participer **au tournoi de secteur Nord-Est.**

Déplacement en autocar

<u>Aller le</u>	23/03/18	<u>Retour le</u>	24/04/18
Besancon, CIS (avenue des Montboucons)	14h30		
Dôle, péage Choisey	15h15		
Migennes	18h00		

Les joueurs préviendront par tél

Equipements / Documents

Chaque joueur se munira de ses affaires de sports pour les entraînements (survêtement, short, maillots, chaussettes, parka, coupe-vent) d'affaires de rechange, de toilettes. De chaussures de jogging et de chaussures à crampons (alu et moulés s'il en possède).

Prévoir une photocopie de la licence, et les formulaires ci-joint remplis.

Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, ~art 240~ sera appliqué. **En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) prévenir le plus rapidement possible, Jean-Louis BERGERAT au 06 81 40 38 85, et lui envoyer un justificatif officiel au jean-louis.bergerat@orange.fr**

Jean-Louis BERGERAT
 Responsable de la commission sportive
 de Franche-Comté

Hébergement et dîner au centre Les Bruyères à Appoigny.

Annexe 1

CLUB JOUEURS	JOUEURS GARCONS CONVOQUES
CS LONS	ZANCHI Guillaume, FRELIN Hugo.
O BESANCON	BOLE Jules, DIALLO Sidi Mohamed.
US DOLE	ATAYI Maxence.
CA PONTARLIER	PRONOST Matéo, HAZEMANN Cyprien.
US BAUME	TARBY Paul.
GRAND DOLE	MELET Tanguy.
ST CLAUDE	MISEREY Thibault.
EMBAR	SCHMITT Théo.

Encadrement :

Jordan ROUX	Référent Sportif
Benjamin MOREUX	Manager sportif Bourgogne
Jean-Louis BERGERAT	Dirigeant Elu Franche Comté
Jérôme BONNARD	Dirigeant terrain Bourgogne
Romain BILLET	Kinésithérapeute
Florian DUPRE	Kinésithérapeute

Nicolas GELIS	Entraîneur CRT
Lionel BAZENET	Entraîneur AVT
Thibault DUVALLET	Entraîneur $\frac{3}{4}$
Thomas PESENTI	Entraîneur AVT
Benjamin FOULON	Entraîneur $\frac{3}{4}$

Extrait de l'article 240 des règlements fédéraux-

SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements

Annexe 2

CLUB JOUEUSES	JOUEUSES FILLES CONVOQUEES
RCP 25	NICOLE Suzanne – CACHOD Mathilde
RC MOREZ	ALVES Léna
EMBAR	BAUER PRESTON Maud
GDR	RAVONNEAUX Lucy

Encadrant : Elodie OCLER